

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DE SAÔNE

Dispositif **Auto-Campagne** Véhicules électriques partagés en Terres de Saône



A compter du lundi 15 octobre 2018

La Communauté de Communes Terres de Saône met à disposition un nouveau service de véhicules partagés électriques, 3 berlines Nissan Leaf et 3 utilitaires Nissan E-NV 200 d'une autonomie de 280 kilomètres réels, répartis sur trois stations (deux véhicules électriques par station) : basés sur les communes de Fleurey-lès-Faverney, Port-sur-Saône et Saint-Rémy.

Vous trouverez dans cette brochure toutes les explications nécessaires pour l'inscription et l'utilisation des véhicules.



Saint-Rémy



Rue Justin et Claude Perchot
(vers les Services Techniques de la Commune)

Fleurey-lès-Faverney



Place de la Mairie

Port-sur-Saône



Place du 8 Mai
(Près de la Halle Saôneexpo)



Dispositif
Auto-Campagne
Véhicules électriques partagés
en Terres de Saône



Réserver un véhicule électrique Autocampagne

- Conditions :**
- Résider dans un village de Terres de Saône
 - Avoir un permis en cours de validité .
- Tarif : 2€/heure les deux premières heures, 1€ les heures suivantes.

Comment faire :

- 1°) S'inscrire sur la plate-forme et devenir un utilisateur :

(Se munir de sa carte bleue et de son permis de conduire.)

Rdv sur le site internet : <http://autocampagne.clem.mobi/autopartage>

(le site est assez lent, armez-vous de patience.)

ou télécharger l'application « **clem.mobi** » sur votre smartphone.

- S'inscrire au service situé dans votre ville.
- Choisir votre communauté : « **autocampagne-terres de Saône** »
- Remplissez vos infos personnelles, choisissez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.
(Attention au numéro de téléphone, derrière +33, enlevez le premier Zéro de votre numéro).
Choisissez votre "**login**" (nom d'utilisateur, exemple Bebert70) et votre mot de passe, et notez-les bien.
- Chargez une copie de votre permis (ou photographiez-le si vous êtes sur votre smartphone).
- Enregistrez votre moyen de paiement ; vous réglez une caution qui ne sera pas encaissée : c'est le montant de la franchise de l'assurance.
- Attendez de recevoir un mail de validation de votre inscription (une journée environ).

Cette procédure n'a lieu qu'une seule fois. Lorsque vous êtes inscrit, vous êtes reconnu à chaque fois que vous réservez.

2°) Réservez votre véhicule :

- Rdv sur le site : <http://autocampagne.clem.mobi/autopartage>, ou sur votre application **clem**.
- Connectez-vous à votre compte en indiquant votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.
- Cliquez sur un emplacement : Saint Rémy, Fleurey-lès-Faverney, Port-sur-Saône, choisissez votre véhicule : berline : leaf ou utilitaire : ENV 200.
- Sélectionner vos dates et heures sur le calendrier qui s'affiche. Vous recevez un SMS de confirmation qui comprend un code de réservation.

3°) Allez chercher votre véhicule :

- Tapez le code SMS sur le petit cadran de la boîte à clés qui se trouve devant le véhicule.
- Vous entendez un « clic », une des deux petites trappes se déverrouille.
- Prenez la clé sur laquelle un petit badge est attaché.
- Ouvrez la voiture.
- Passez le badge sur le capot de la borne pour déverrouiller la porte et débrancher ensuite le câble.
- Débranchez le câble sur le véhicule sans forcer. (sur la « leaf », il faut appuyer sur un clips plastique avant d'enlever le câble. Sur la clé de la leaf, il y a aussi une touche qui vous permet d'ouvrir la trappe avant pour rebrancher).

4°) Roulez !

Pour vous aider : faites le 01 86 86 85 85.

**Pour les démarches, le secrétariat de la mairie de
Fleurey-lès-Faverney est à votre disposition
les lundis et mercredis de 13h à 18h et les personnels de
l'accueil de Terres de Saône tous les jours aux
heures de bureau.**